

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe du programme de Licence en Sciences et Techniques Comptables et Financières (STCF) de l'Université Dakar Bourguiba (UDB)

Equipe d'évaluateurs :

- Pr Ibrahima THIAM, président
- Pr Serigne DIOP, membre
- Dr Aboudou OUATTARA, membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juillet

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation de l'établissement et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur site	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	6
5. Points forts du programme	12
6. Points faibles du programme	13
7. Appréciations générales du programme	14
8. Recommandations à l'établissement	14
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	14
10. Proposition de décision	14

Introduction

L'Université Dakar Bourguiba (UDB) a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-Sup en vue de l'accréditation de son diplôme de licence en Sciences et Techniques Comptables et Financières (STCF). L'ANAQ-Sup a désigné l'équipe d'experts-évaluateurs externes composée comme suit :

- Pr Ibrahima THIAM, Président
- Pr Serigne DIOP, Membre
- Dr Aboudou OUATTARA, Membre

La visite a eu lieu le jeudi 11 juin 2024 à partir de 8h30 dans les locaux de l'établissement. La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe en respectant le format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'établissement et du programme évalué

Présentation de l'établissement

L'Université Dakar Bourguiba (UDB) est un établissement d'enseignement supérieur privé, laïque et apolitique, doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, et autorisé par l'Etat du Sénégal selon le visa n° 004465/MEN/DES du 10 Octobre 1995. Elle est implantée à Dakar.

L'UDB, conformément à ses missions d'enseignement, de recherche et d'interaction avec la société, s'est fixée comme objectif de répondre à l'impératif de l'adéquation de la formation à l'emploi, avec une gouvernance administrative et une gouvernance pédagogique.

Elle a adopté, conformément à la législation, le système Licence Master Doctorat (LMD).

A sa création en 1995, l'UDB a mis en service les structures suivantes :

- UFR du Génie Juridique
- UFR du Génie Gestion Economique
- Département du Génie Informatique
- Département du Génie Sociologie

L'UFR du Génie Gestion Economique est une entité de l'UDB qui par la formation qu'elle offre contribue au développement du capital humain africain. L'UFR du Génie Gestion Economique, actuellement opérationnelle, propose des formations dans les domaines de sciences de gestion, niveau Licence et Master. Les formations offertes rendent possibles l'insertion des apprenants dans le milieu professionnel et/ou leur qualification à entreprendre, créant ainsi leur propre activité.

Cette mission a pour objectif, l'évaluation du programme de Licence en Sciences et Techniques Comptables et Financières (STCF) de l'UDB.

Présentation du programme évalué

Le programme de Licence en Sciences et Techniques Comptables et Financières (STCF) de l'UDB existe depuis 1998.

La Licence en Sciences et Techniques Comptables et Financières de l'UDB a pour objectifs de former les étudiants aux concepts clés (théorie) et aux techniques fondamentales (pratique) dans les domaines de la gestion et du management et plus particulièrement en finance et comptabilité et de leur offrir la possibilité de s'insérer dans les directions financières des organisations publiques ou privées à but lucratif ou non, ou de poursuivre des études en Master Professionnel dans les domaines de la Finance et en Comptabilité ou Audit, Contrôle de Gestion.

Le titulaire de la licence en Sciences et Techniques Comptables et Financières doit être capable de :

- maîtriser des concepts nécessaires à la compréhension et la prise en charge des différentes fonctions de l'entreprise et des institutions privées ou publiques ;
- comprendre des décisions stratégiques de l'entreprise en relation avec son environnement ;
- réaliser des études de marché ;
- et connaître les grandes disciplines des sciences de gestion.

Au terme de la formation, les étudiants ont une vision globale du fonctionnement de l'entreprise et disposent des outils pour apporter leur concours dans la comptabilité, la finance et la gestion. La formation respecte les dispositions du décret relatif au diplôme de Licence. D'une durée de trois ans, le programme de la licence en Sciences et Techniques Comptables et Financières est subdivisé en six semestres de 30 crédits chacun correspondant à un volume horaire global de 600 heures. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE) obligatoires, chacune étant composée d'éléments constitutifs.

Les deux premières années permettent aux étudiants d'acquérir un socle de connaissances dans les domaines de l'économie, du management, de la comptabilité, du droit et de la gestion financière.

La troisième année est une année de spécialisation avec l'acquisition de compétences pointues dans le domaine de la finance (gestion financière, fiscalité, finance islamique, techniques financières d'évaluation) et de la comptabilité (comptabilité de gestion, comptabilité des sociétés, comptabilité informatisée) qui permet à l'étudiant d'être opérationnel dans les milieux professionnels.

Rapport d'évaluation du programme de Licence en Sciences et Techniques Comptables et Financières (STCF) de l'Université Dakar Bourguiba (UDB)

La formation se complète par la rédaction d'un mémoire soutenu et crédité.

Le diplôme de la licence en Sciences et Techniques Comptables et Financières est délivré à l'apprenant qu'après l'obtention intégrale des 180 crédits de la formation.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présenté, sous fichier PDF, comprend 106 pages (y compris les annexes). Le rapport est bien structuré et est consacré aux différents champs d'évaluation suivant le référentiel programme de l'ANAQ-Sup. Il présente aussi les forces et faiblesses du programme ainsi que les principales recommandations du comité de pilotage. Des annexes, comme éléments de preuve ou informations additionnelles, ont été également consultées sur place. Le rapport est globalement bien rédigé.

3. Description de la visite sur site

➤ Déroulement de la visite

Le tableau ci-dessous résume le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 30 – 09h00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 11h 00	Discussions avec les responsables de l'institution (DG et son équipe)
11h 00 – 13h30	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
13h30 – 14h 00	Visite des locaux
14h 00 – 14h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts et consultation des éléments de preuve
14h 30 – 15h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La séance d'entretien avec les autorités de l'institution a débuté à 09h00 avec les membres de la Direction générale qui ont prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts et a effectué une présentation de l'établissement, notamment les missions, les programmes de formation, les ressources humaines, les étudiants, la gouvernance, le système d'information et de communication.

Après les discussions avec la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes du personnel de l'institution que sont les

enseignants permanents et vacataires, les personnels administratifs techniques et de service, et les étudiants. Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de l'établissement. Enfin, une restitution orale en présence de l'administration a bouclé la mission. Ceci a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation sur l'institution en termes de points forts et de points d'amélioration. La mission d'évaluation sur site a pris fin à 15h00.

➤ ***Appréciation de la visite***

Les experts ont apprécié l'atmosphère de travail empreinte de rigueur et de courtoisie. L'engagement et la volonté de bien conduire le programme ne fait l'objet d'aucun doute. Les locaux sont adaptés pour abriter le programme. Lors de la visite des locaux, les lieux visités en rapport avec le programme de licence en Sciences et Techniques Comptables et Financières sont notamment les salles de cours bien équipées, les toilettes séparées Hommes/Femmes, les services administratifs et la bibliothèque.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1. Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Appréciation globale sur le standard La licence Sciences et Techniques Comptables et Financière est dispensée de manière régulière depuis plusieurs années. Plus d'une dizaine de promotions de cette licence sont sorties et sont sur le marché du travail. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Appréciation globale sur le standard Le programme est en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'établissement qui visent, entre autres, à répondre à l'impératif de l'adéquation de la formation à l'emploi, avec une gouvernance administrative et une gouvernance pédagogique. La licence se donne pour objectif général de former des cadres intermédiaires aux concepts clés (théorie) et aux techniques fondamentales (pratique) dans les domaines de la gestion et du management et plus particulièrement en finance et comptabilité.

Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
Appréciation globale sur le standard Le programme de formation s'appuie sur un corps enseignant venant du monde universitaire et du monde professionnel. Des efforts sont également faits pour collaborer étroitement avec des partenaires socioéconomiques ainsi que les acteurs directs du métier. Toutefois, il est important d'améliorer la formalisation des différentes initiatives par la signature de plus de conventions de partenariats.
Conclusion sur le standard : ATTEINT
Champ d'évaluation 2. Organisation interne et gestion de la qualité
Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.
Appréciation globale sur le standard L'établissement dispose d'un organigramme faisant ressortir une séparation des volets académiques et administratifs. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont régis par des actes réglementaires, décisions de nomination et des arrêtés et communiqués à travers des notes de services et affichage interne. Il existe pour chaque filière un responsable, assisté de responsables d'unités d'enseignement.
Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.
Appréciation globale sur le standard Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER), est très motivé et participe activement à la mise en œuvre du programme.
Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 2.03: Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard

Il existe une cellule interne d'assurance qualité qui définit les normes de qualité à respecter dans le cadre de l'assurance qualité à l'UDB. L'établissement dispose aussi d'antennes CIAQ pour chaque UFR. L'évaluation des enseignements est faite par les étudiants mais avec une faible exploitation des résultats.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard

Le programme d'études dispose d'une maquette structurée autour de 6 semestres d'enseignement. Chaque semestre comporte 30 crédits. Chaque semestre est structuré en Unités d'Enseignement selon les exigences du système LMD.

Cependant, au niveau de la maquette du programme, une incohérence est notée auprès des poids des EC et UE. Le poids des UE ne fait pas la différence entre les UE fondamentales et les UE complémentaires.

Les EC dispensés dans le programme ne disposent pas de plans de cours harmonisés.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard

De manière générale, le programme permet d'acquérir des connaissances en comptabilité et finance. Les enseignements déroulés portent sur des modules clés de la comptabilité et de la finance. Cependant, des EC de base disposent de volumes horaires insuffisants : comptabilité générale, Comptabilité des sociétés, etc.

L'EC « Fiscalité » déroulé au semestre 1 est prématuré.

L'EC « Informatique appliquée à la gestion économique » est déroulé sans pourtant initier

l'étudiant aux outils de base en informatique tels que les outils bureautiques.

L'absence de modules d'enseignement portant sur l'entrepreneuriat (création-reprise d'entreprise), le contrôle de gestion, la Gestion des Ressources Humaines, la stratégie d'entreprise, la gestion de la trésorerie, est aussi à signaler.

Il est aussi noté l'absence d'heures de TP dédiées aux enseignements pratiques comme la comptabilité informatisée au semestre 6. Il s'agit de l'EC « Informatique appliquée à la comptabilité ».

Le volume horaire TPE consacré à la rédaction du mémoire au semestre 6 est insuffisant.

A cela, s'ajoute l'absence dans la maquette d'EC consacré à la méthodologie de rédaction de rapport de stage ou de mémoire.

Au semestre 5, les EC « Gestion financière » et « Comptabilité de gestion » sont scindés en deux EC et déroulés dans le même semestre : « Gestion financière 1 », « Gestion financière 2 » et « Comptabilité de gestion 1 », « Comptabilité de gestion 2 ».

L'absence d'EC visant à initier les étudiants du programme aux comptabilités spécifiques telles que la comptabilité des institutions de microfinance, la comptabilité des ONG, la comptabilité des banques, la comptabilité des assurances, etc. est aussi à souligner.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et connues de tous les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard

Les taux de réussite sont satisfaisants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard

Le corps enseignant dispose des qualifications requises pour dispenser un enseignement dans les établissements d'enseignements supérieurs. Les enseignants qui interviennent dans la licence sont presque tous des vacataires. Les prestations des PER se limitent à l'enseignement. L'UDB ne fait pas encore de la recherche. Leurs spécialités sont variées touchant la comptabilité, la finance, le management et l'économie. Il n'y a pas d'appel à candidatures pour le recrutement du PER intervenant dans le programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard

Il n'y a pas, pour le moment, d'activité de recherche à l'UDB. Le volume horaire est consacré essentiellement à l'enseignement. Les PER n'ont pas de contrats d'engagement. Il n'y a aucun autre document contractuel dans lequel il est fait référence à la répartition du temps de travail entre les différentes activités (enseignement, recherche, administration).

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard

L'UDB sollicite des enseignants universitaires, en particulier ceux de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), pour dispenser des cours et diriger des UFR ou départements. Les professionnels vacataires dispensent des cours dans d'autres écoles supérieures. Nous n'avons pas connaissance d'intervention d'enseignants étrangers dans le programme.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'admission sont précisées et publiées à travers des brochures disponibles auprès de la scolarité et sur le site internet de UDB. Il y a toutefois besoin de mettre à jour le site internet et les brochures pour tenir compte des changements éventuels intervenus.

Conclusion sur le standard : ATTEINT**Standard 5.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.****Appréciation globale du standard :**

Il n'existe aucune discrimination ni à l'accès ni dans le traitement entre hommes et femmes, au sein de l'UDB et particulièrement pour l'accès à Licence en Sciences et Techniques Financières et comptables (STFC).

Conclusion sur le standard : ATTEINT**Standard 5.03 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.****Appréciation globale du standard :**

L'organisation des études permet aux étudiants de suivre leur second cycle vers d'autres établissements d'enseignement supérieur, cependant aucune mobilité n'est constatée. L'UDB doit renforcer les partenariats avec les autres établissements afin de faciliter la mobilité des étudiants. La finalisation des projets de conventions avec certaines institutions et la mise à jour de la convention avec l'UCAD devraient y contribuer.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT**Standard 5.04 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.****Appréciation globale du standard :**

L'établissement dispose d'un corps professoral compétent composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels permettant d'assurer un encadrement de qualité. Le dispositif d'encadrement et le déroulement normal des enseignements en présentiel permet à l'institution d'assurer un taux de réussite satisfaisant.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard :

L'équipe pédagogique met en place différentes stratégies pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail à travers la création d'UE de professionnalisation comprenant des ateliers d'imprégnation professionnelle, des conférences animées par les professionnels ainsi que leurs enseignements et des rencontres entre le milieu professionnel et les étudiants à travers la préparation et la confection des PPPE.

Il est initié des visites d'entreprises et des rencontres d'échange d'expériences et de pratiques entre les étudiants et les organisations de la place sous la conduite du service de l'insertion.

Toutefois le dispositif gagnerait à être renforcé pour obtenir un suivi effectif des résultats de la formation.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard :

L'établissement dispose d'infrastructures pour réaliser ses objectifs de formation. L'UDB dispose d'un cadre favorable à une bonne exécution de son programme d'étude. L'Université dispose d'un bâtiment sur plusieurs niveaux et dispose de salles informatiques et d'une bibliothèque physique. Elle vient d'acquérir une bibliothèque numérique qui devrait très prochainement être mise à la disposition des étudiants. Les sources de financement sont composées essentiellement des frais de scolarités supportés par les étudiants régulièrement inscrits.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Existence d'un projet d'entreprise pour la formation des hommes et des femmes ;
- Existence d'une maquette de formation alignée sur les exigences du LMD ;
- Existence d'un dispositif de suivi de la formation (cahiers de texte) ;

- Satisfaction des étudiants sur le contenu et le déroulement de la formation ;
- Engagement des PER et satisfaction par rapport au traitement (régularité des traitements) ;
- Existence d'un dispositif de sécurisation des évaluations des apprenants ;
- Existence d'un cadre de contractualisation avec les PATS et d'un cadre de concertation pour l'amélioration des conditions de travail et de vie ;
- Existence d'un dispositif de contrôle interne et d'assurance qualité (CIAQ ; manuel de procédures pédagogiques) ;
- Existence de locaux adaptés pour le déroulement du programme ;
- Existence d'une logistique servant à la mise en œuvre du programme (salles de classes ; infirmerie ; salle informatique...) ;
- Existence de cellules pédagogiques fonctionnelles.

6. Points faibles du programme

- Absence de mise à jour du Plan stratégique ;
- Insuffisance du dispositif d'accompagnement des étudiants pour l'insertion professionnelle ;
- Insuffisance du dispositif de suivi des alumni ;
- Insuffisance dans le suivi du déroulement de la formation (planning de cours à améliorer ; cahiers de textes à viser par le responsable de la filière) ;
- Syllabus de cours présentés non exhaustifs et non harmonisés ;
- Insuffisance dans l'articulation de la maquette de la formation (Insuffisance de différenciation des UE majeures, mineures et optionnelles) ;
- Insuffisance du volume horaire dédié à certains EC de base (comptabilité générale, Comptabilité des sociétés) ;
- Absence de certains EC de base dans la maquette pédagogique (entrepreneuriat, contrôle de gestion, Gestion des Ressources Humaines, stratégie d'entreprise, gestion de la trésorerie ; comptabilité des institutions de microfinance, la comptabilité des ONG, la comptabilité des banques, la comptabilité des assurances) ;
- Absence d'appel à candidatures pour le recrutement de PER ;
- Dossier des PER incomplets (Inexistence de contrats de collaboration avec les PER) ;
- Absence d'une exploitation efficace de l'évaluation des enseignements.

7. Appréciations générales du programme

C'est un programme de licence où l'on retrouve les fondamentaux en comptabilité et finance avec une politique d'insertion socioprofessionnelle des diplômés. Toutefois, il est important de renforcer les volets « Comptabilité » et « finance » ; et réduire les techniques quantitatives qui sont des compétences supports.

8. Recommandations à l'établissement

- Mettre à jour le Plan stratégique de l'établissement ;
- Améliorer le dispositif d'accompagnement des étudiants pour l'insertion professionnelle ;
- Améliorer le dispositif de suivi des alumni et mettre à jour les statistiques ;
- Améliorer le suivi du déroulement de la formation (planning de cours ; cahiers de textes) ;
- Disposer de l'ensemble des syllabus de cours et harmoniser les présentations ;
- Améliorer l'articulation de la maquette de la formation en mettant l'accent sur les UE majeures, mineures et optionnelles ;
- Augmenter le volume horaire dédié à certains EC de base (comptabilité générale, Comptabilité des sociétés) ;
- Ajouter certains EC de base dans la maquette pédagogique (entrepreneuriat, contrôle de gestion, Gestion des Ressources Humaines, stratégie d'entreprise, gestion de la trésorerie ; comptabilité des institutions de microfinance, la comptabilité des ONG, la comptabilité des banques, la comptabilité des assurances) ;
- Effectuer des appels à candidatures pour le recrutement de PER pour renforcer la base de données des intervenants ;
- Compléter les dossiers des intervenants notamment les syllabus de cours et les contrats ;
- Améliorer l'exploitation de l'évaluation des enseignements.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Mettre en place un outil de suivi permettant d'apprécier les différents standards non atteints.

10. Proposition de décision

Non accréditation